



→ BAC PRO.

Laboratoire - Contrôle - Qualité

ANALYSES ET CONTRÔLES

Les titulaires de ce baccalauréat auront une qualification qui leur permettra d'exercer les fonctions de technicien dans les laboratoires de recherche privés ou publics, d'analyses médicales, des industries agro-alimentaires, pharmaceutiques et de l'environnement.

CONTACTEZ-NOUS

YVETOT
Route de Caudebec - BP 218
76196 Yvetot Cedex
Tél. 02 35 95 94 80
legta.yvetot@educagri.fr
www.legta-yvetot.epl76.fr

Les objectifs de la formation

C'est une filière qui prépare à la vie active dans des emplois de techniciens de laboratoire, d'aide biochimiste, dans le secteur agroalimentaire ou dans différents laboratoires.

Le titulaire du Bac Pro Labo, à partir d'une bonne compréhension des principes scientifiques mobilisés dans les biotechnologies et les génies alimentaires et industriels, est capable:

- D'appliquer les techniques d'analyse et de contrôle,
- De contrôler un produit selon les normes déterminées,
- De manipuler et d'entretenir le matériel d'analyse,
- De procéder, éventuellement, à des préparations suivant des protocoles définis.

Le technicien de laboratoire peut exercer son activité dans plusieurs structures :

- une entreprise de l'agrofourmure ou de l'agroalimentaire, une structure positionnée dans les secteurs de la chimie, pharmacie, cosmétique ou dans le domaine de l'environnement...,
- un laboratoire d'analyses public ou privé intervenant dans les différents secteurs mentionnés ci-dessus ou encore chargé d'analyses médicales ou vétérinaires ainsi que d'environnement : sol, eau, air...
- un organisme de contrôle,
- moins fréquemment, un laboratoire de recherche fondamentale ou appliquée.

Les modalités d'examen

Cette formation est finalisée par un Baccalauréat Professionnel obtenu pour moitié par le Contrôle en Cours de Formation (14 épreuves sur les 2 années) et pour l'autre moitié par des épreuves finales écrites et orales en fin de 2^{ème} année.

Le stage en entreprise

La formation comporte un **stage individuel obligatoire en entreprise de 14 à 16 semaines** dont 12 prises sur la scolarité. Ils sont réalisés en laboratoire ou dans des structures de contrôle, dans les secteurs suivants: productions agricoles animales et végétales, alimentation et industrie alimentaire, environnement, santé animale et humaine, industrie cosmétique et pharmaceutique, industrie chimique.

L'orientation

À l'issue de la formation, le titulaire du Bac Pro « Laboratoire - Contrôle - Qualité » peut poursuivre en Brevet de Technicien Supérieur Agricole ANABIOTEC « Analyses Agricoles biologiques et BIOTEchnologiques » ou STA « Sciences et technologies des Aliments » au Lycée ou au CFA d'Yvetot.

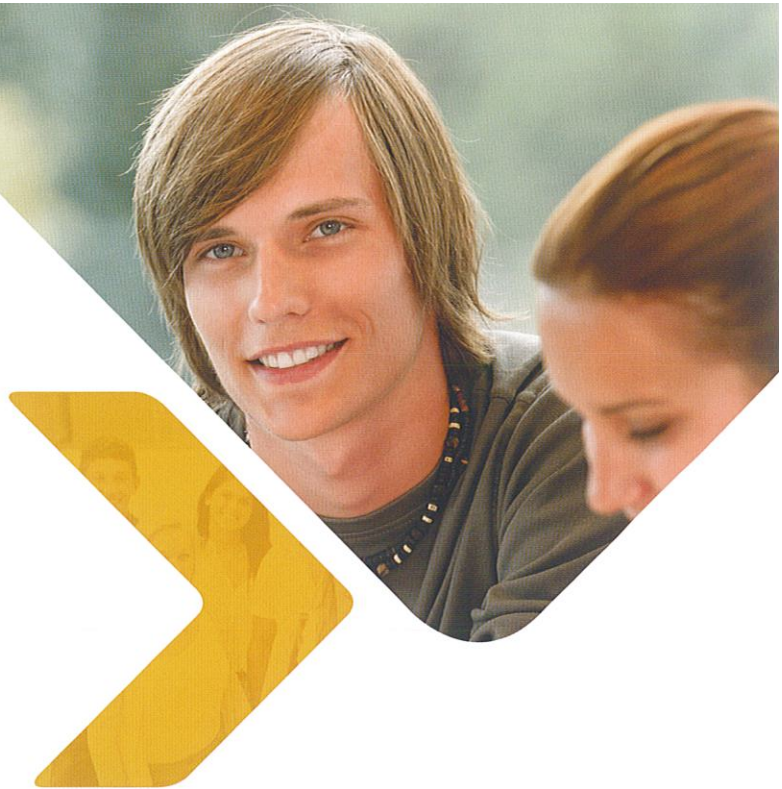
Les conditions d'accès

Cette formation est ouverte, en priorité aux élèves de 2^{nde} Pro « Alimentation, Bio-Industries et Laboratoire » option « Laboratoire » mais aussi aux titulaires d'un CAP ou à titre dérogatoire après une classe de 2^{nde} GT ou de 1^{ère}.

Pour une rentrée en 1^{ère} :

Un rendez-vous au Lycée lors des journées portes ouvertes peut vous permettre de mieux cerner les conditions d'accueil, les exigences de niveau et le projet personnel du candidat. Il faut envoyer un dossier comprenant une lettre de motivation et les bulletins de 3^{ème} et de 2^{nde}.

L'admission est autorisée après avis d'une commission interne au lycée et compte tenu de l'avis du conseil de classe de l'établissement d'origine.



ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS (à titre indicatif sur une année)

Modules	Matières
MP 1 : Contexte socioprofessionnel des laboratoires	Économie et gestion > 2h00 par semaine
MP 2 : Organisation et fonctionnement du laboratoire	Physique-Chimie > 4h00 par semaine
MP 3 : Place du contrôle et de l'analyse dans les différents secteurs professionnels	Biochimie - Microbiologie - Biotechnologie > 3h30 par semaine
MP 4 : Buts, objets et méthodes de l'analyse	Biologie > 1h45 par semaine
MP 5 : Le travail en laboratoire	Mathématiques > 0h30 par semaine

À ceci s'ajoutent 2 heures hebdomadaires d'activités pluridisciplinaires où interviennent 2 enseignants de disciplines différentes et un Module d'Adaptation Professionnelle (MAP) de 56 heures correspondant à 2 heures hebdomadaires en terminale.

